

CONDITIONS GENERALES CONTRAT « SERVICE INCLUSIVE USED CARS »

1. BMW Service Inclusive Used Cars est un contrat de service pour les véhicules d'occasion par lequel le client, pour un véhicule particulier, a acheté le droit aux services décrits ci-dessous, qui seront effectués par tous les Partenaires (Service) BMW participant à ce programme, pour la durée spécifiée ou le kilométrage du contrat de service sélectionné, selon la première éventualité. Différentes durées et différents kilométrages sont possibles.

2. La souscription d'un contrat d'entretien BMW Service Inclusive Used Cars peut se faire à tout moment, quelle que soit la première immatriculation de votre véhicule.

La durée contractuelle et le kilométrage commencent à partir du premier service après la conclusion du contrat. Une annulation du contrat d'entretien est possible dans un délai de 60 jours à compter de la date de conclusion du contrat, à condition qu'aucun travail n'ait encore été effectué dans le cadre du contrat BMW Service Inclusive Used Cars.

La durée du contrat et le kilométrage commencent à partir du prochain service.

3. BMW Service Inclusive Used Cars comprend comme contrat de service l'entretien prescrit, y compris les pièces d'origine BMW nécessaires, les fluides et les frais d'atelier :

- Entretien selon les directives de BMW
- Changement d'huile moteur
- Changement du filtre à huile
- Remplacement du ou des filtre(s) à air
- Remplacement du ou des filtre(s) intérieurs
- Changement de filtre(s) à carburant
- Les bougies d'allumage
- Le liquide de frein

4. Les éléments suivants ne font pas partie du programme BMW Service Inclusive Used Cars :

- Services en dehors des intervalles de service spécifiés
- Pièces d'usure telles que disques de frein, plaquettes, embrayage, etc.
- Carburant et contamination dans le système de carburant
- Dommages à la peinture, à la corrosion, au châssis, aux couvertures et aux garnitures.
- Dommages aux vitres (fenêtres, lampes)
- Remplacement des caoutchoucs d'essuie-glace
- Réparation d'accessoires non originaux
- Détection et correction des bruits en dehors de la période de garantie
- Remplacement et équilibrage des pneus/roues

- Transport de remplacement en dehors de la période de garantie
- Dommages/réparations causés par la négligence du conducteur (tels que des dommages au moteur dus à un faible niveau d'huile).
- Dommages résultant d'accidents ou d'autres influences extérieures.

5. Pour pouvoir bénéficier d'un service gratuit pour un véhicule dans le cadre du contrat d'entretien BMW Service Inclusive Used Cars, le client doit toujours prendre soin du véhicule et l'utiliser de manière correcte. En outre, l'entretien doit être effectué aux moments indiqués dans le véhicule et/ou dans le délai/kilométrage fixé par le constructeur. Les travaux du contrat ne peuvent être remboursés rétroactivement.

6. Le contrat d'entretien BMW Service Inclusive Used Cars n'est pas transférable à un autre véhicule. Si le véhicule est transféré pendant la période de validité du contrat, les droits de ces services sont transférés également. Si le véhicule est volé ou déclaré perte totale, tous les droits sur BMW Service Inclusive Used Cars sont perdus.

7. Le contrat s'arrête à la fin de la durée ou lors de l'atteinte du kilométrage défini dans le contrat. Une extension du contrat est possible jusqu'à une durée maximale, extension comprise, de 6 ans.

8. Le prix du contrat et d'une éventuelle prolongation dépend du modèle, de la motorisation, de la durée et du kilométrage choisi.

Pour plus d'informations sur les tarifs, veuillez contacter votre partenaire (de service) BMW.